

Information aux partenaires

ORIGINE → Secrétariat de la CERA

OBJET → Nouveautés sur la plateforme *Mon dossier* de Retraite Québec

Retraite Québec lance une nouvelle version de *Mon dossier*

Retraite Québec a lancé une toute nouvelle version de sa plateforme numérique *Mon dossier*. Nous vous invitons à découvrir cet espace numérique actualisé qui a été pensé pour simplifier la vie de sa clientèle. Rappelons que, depuis novembre 2020, les clientes et clients de Retraite Québec peuvent consulter les documents déposés à leur intention dans *Mon dossier* et opter pour les recevoir uniquement en format numérique ou par la poste en inscrivant leur choix dans leurs préférences en matière de communication.

La plateforme numérique *Mon dossier* offre plusieurs possibilités pour sa clientèle, notamment :

- choisir le mode de communication 100 % numérique et recevoir des notifications ;
- consulter vos informations et vos documents ;
- voir les détails de vos versements ;
- faire vos demandes et en suivre le cheminement ;
- vous inscrire au dépôt direct ou modifier vos coordonnées bancaires ;
- maintenir à jour vos informations personnelles ;
- calculer votre besoin d'épargne pour la retraite à l'aide des outils de planification financière (SimulRetraite) ou pour estimer son montant d'Allocation famille (CalculAide).

Fonctionnalités pour les participants et bénéficiaires du RRPE

Mon dossier est la porte d'entrée pour accéder à tous vos documents, dont ceux relatifs au RRPE. Vous y trouverez :

- ✓ **L'état des dépôts** de votre rente :
Le relevé de l'année 2022 sera disponible uniquement en version numérique dès janvier 2023. À partir du mois de mars 2023, le détail des paiements mensuels de votre rente sera mis à jour tous les mois, dans *Mon dossier*. Ces renseignements remplaceront l'état des dépôts que vous ne receviez qu'une fois par année.
- ✓ Votre **relevé de prestations** *Votre rente* :
Ce relevé sera disponible uniquement en version numérique à partir de décembre 2023.
- ✓ Votre **relevé d'impôt**.
- ✓ Votre **relevé de participation**.

Une nouveauté pour les personnes qui se préparent à la retraite

Lorsqu'une personne a fait une demande de rente en lien avec un régime de retraite du secteur public, elle peut répondre en ligne à la fiche-réponse *Vos options* et suivre le cheminement de sa demande. Elle peut aussi faire sa demande de rente du Régime de rentes du Québec et en suivre le cheminement.

Nous vous encourageons à choisir le mode de communication 100 % numérique parce qu'il offre de nombreux avantages. Toutefois, nous tenons à vous rappeler que si une personne souhaite recevoir ses documents par la poste, elle a toujours la possibilité de choisir cette préférence de communication dans *Mon dossier*. Elle peut aussi en faire la demande en communiquant avec le service à la clientèle : [Retraite Québec - Nous joindre \(gouv.qc.ca\)](https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca)